

DÉCLARER EN LIGNE POUR RESPECTER VOS ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES



GESTION
COMPTABILITÉ
FISCALITÉ

Créez vos identifiants et déclarez
votre chiffre d'affaires



OCCITANIE



PRÉSENTIEL

PUBLIC

- Créateur ou repreneur d'entreprise
- Dirigeant d'entreprise
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Personne à titre individuel

PRÉREQUIS

Être immatriculé sous le régime de la micro-entreprise et vous munir des documents nécessaires :

- Livre de recettes et dépenses
- Identifiant et mot de passe de votre adresse mail et/ou des identifiants plateformes
- Déclaration de début d'activité : formulaire P0

DURÉE

1 jour (7 heures)

DATE ET HORAIRES

Retrouvez toutes les dates sur notre site web (QR code au verso)

LIEU

Retrouvez les informations d'accès, de transport et de restauration sur notre site web (QR code)

TARIF **210€**

Prise en charge possible selon votre statut

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sous 48 heures avant le 1^{er} jour de formation sous réserve :

- D'un entretien de positionnement
- Des effectifs minimum et maximum pouvant être accueillis

ACCESSIBILITÉ

Formation adaptée et accessible aux besoins des personnes en situation de handicap : conditions d'accueil, accès et coordonnées du référent handicap sur notre site web (QR code)

Objectifs

- **IDENTIFIER** le rôle des institutions sociales et fiscales
- **CRÉER** en ligne vos comptes sociaux et fiscaux sur les plateformes
- **DÉCLARER** en ligne vos cotisations sociales et vos revenus
- **ÉLABORER** un rétroplanning de vos déclarations sociales et fiscales

LES CMA OCCITANIE



FINANCEMENT

Étude de la prise en charge adaptée à votre demande de formation et à votre situation professionnelle



EXPERTISE

Conseiller-formateur expert du domaine, spécialiste de l'artisanat et du tissu économique local



ACCOMPAGNEMENT

Nos équipes proposent des parcours sur-mesure pour développer vos compétences et concrétiser vos projets

DÉCLARER EN LIGNE POUR RESPECTER VOS ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES



GESTION
COMPTABILITÉ
FISCALITÉ

Programme

• La déclaration auprès des institutions sociales

- Organigramme des institutions : qui fait quoi ?
- Dispositif santé - retraite obligatoire - Ameli
- Caisse de retraite des salariés de l'entreprise
- Vérification de l'exactitude des données de votre entreprise et vos options fiscales
- Création de votre compte sur autoentrepreneur.urssaf.fr
- Déclaration et paiement en ligne de vos cotisations

• La déclaration auprès des services fiscaux

- Imposition personnelle
- Imposition de l'entreprise
- Création de votre « espace professionnel » sur impots.gouv.fr
- Déclaration et paiement en ligne de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Déclaration des revenus de votre entreprise

➤ Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Groupe de 12 personnes en moyenne
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique

➤ Modalités d'évaluation

- **Acquis** : questionnaire réalisé en début et fin de formation
- **Cas pratique** tout au long de la formation

CMA FORMATION



Contact et inscription

Contactez la CMA de votre département :
artisanat-occitanie.fr/porteurs-de-projet/formation-continue



CMA Occitanie

59 T Chemin Verdale
31240 SAINT-JEAN
crma@crma-occitanie.fr